

RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT
à l'interpellation Philippe Jobin - Favoriser la formation duale en garantissant un accès
équitable au Salon des métiers dans notre canton !

Rappel

Depuis la centralisation des salons des métiers régionaux en un seul salon cantonal, les établissements scolaires doivent organiser à leurs frais le déplacement des élèves au Salon des métiers et de la formation au Palais de Beaulieu à Lausanne. Cette situation crée de grosses disparités entre les différents établissements et certains renoncent à organiser une telle sortie. En effet, un établissement du Nord vaudois n'aura pas la même facilité à déplacer ses élèves à Beaulieu qu'un établissement lausannois.

Dans son programme de législature, le Conseil d'Etat s'engage à " développer l'intérêt et le lien des jeunes avec le monde du travail dès la scolarité " et à renforcer la formation professionnelle duale, afin de garantir une bonne cohésion sociale.

Au vu de ces objectifs et afin de permettre à chaque élève de se renseigner sur son avenir professionnel et de découvrir des métiers, nous estimons nécessaire que tous les élèves des classes concernées (les deux dernières années scolaires des voies VG et VP) aient la possibilité de se rendre à cet événement dans le cadre d'une sortie organisée par leur établissement scolaire.

Dès lors, nous posons au Conseil d'Etat la question suivante :

Afin d'honorer les engagements pris dans son programme de législature pour la formation duale, quelles mesures concrètes le Conseil d'Etat entend-il prendre afin de garantir un accès équitable au Salon des Métiers à tous les élèves de 10 et 11 VG/VP de notre canton ?

Ne souhaite pas développer.

(Signé) Philippe Jobin

Réponse du Conseil d'Etat

En préambule, le Conseil d'Etat souhaite rappeler que la mise en œuvre de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) a permis de donner une vraie place à la question de la transition, et en particulier au Salon des métiers et de la formation, organisé chaque année au centre de congrès de Beaulieu à Lausanne. Depuis deux ans maintenant, la visite de ce salon est une étape incontournable du nouveau programme d'approche du monde professionnel (AMP), discipline de la grille horaire des élèves de la voie générale (VG), de la 9^e à la 11^e (une période hebdomadaire).

Un accent particulier est mis sur la préparation de la visite du Salon des métiers et de la formation, notamment dans des indications pédagogiques à l'usage des enseignantes et enseignants d'AMP. Cette phase pédagogique intervient en 10^e année, moment charnière où les élèves découvrent le monde

professionnel.

En 2016, 90 % des élèves vaudois de 10^e année VG se sont rendus au Salon des métiers et de la formation (3750 élèves sur un effectif total de 4180 élèves). Un seul établissement scolaire n'a pas envoyé ses élèves au salon de Lausanne, préférant se rendre au salon plus proche organisé à Fribourg.

Les élèves de la voie pré-gymnasiale (VP) se sont également rendus au salon des métiers, bien que la préparation à sa visite ne soit pas intégrée à leur cursus scolaire. Elèves de 11^e et 10^e années confondues, ils étaient 36 % à s'être rendus à Lausanne pour une visite avec leur classe (2357 élèves sur un effectif de 6490).

Le Conseil d'Etat est en mesure de préciser que les effectifs des élèves s'étant rendus au Salon des métiers et de la formation sur leur temps scolaire ont augmenté en 2017, dépassant de 1200 élèves les chiffres 2016.

En outre, afin d'ouvrir davantage encore les portes du Salon aux élèves de la VP, un groupe de travail réunissant des

actrices et acteurs de l'école obligatoire et de la formation professionnelle proposera des actions concrètes dès la fin de cette année scolaire. Une intervention à ce sujet, en réunion plénière des directrices et directeurs d'établissements de la scolarité obligatoire, est d'ores et déjà prévue le 31 mai 2018.

Dans cet esprit, un courrier de Mme Cesla Amarelle, cheffe du DFJC, a été adressé le 10 novembre 2017 à toutes les directions d'établissements de la scolarité obligatoire, pour les inviter à organiser une visite du Salon des métiers et de la formation pour l'ensemble des élèves du cycle 3, quelle que soit leur voie (VG ou VP).

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 21 mars 2018.

La présidente :

N. Gorrite

Le chancelier :

V. Grandjean